

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur du produit : **LUBRIFIANT À CHAÎNE A/MOLY**

Usage du produit : Lubrifiant

Famille chimique : Mélange.

No. de pièce du fabricant : L716, L716C

Nom et adresse du fournisseur/distributeur:

Radiator Specialty Co., of Canada

1711 Aimco Blvd.
Mississauga, ON, Canada
L4W 1H7

Nom et adresse du fabricant:

Consulter le fournisseur

No de téléphone d'information

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8h à 16h)

No. de téléphone en cas d'urgence

: 613-996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC).

Classification pour SIMDUT:

Catégorie A (Contenants sous pression);

Catégorie B5 (Aérosols Inflammables);

Catégorie D2A (Matières causant d'autres effets toxiques, matières très toxiques);

Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15.

Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :



Aperçu des urgences

: Liquide gris. Bombe aérosol. Odeur d'hydrocarbure.
Danger.

Aérosol inflammable. Contenu sous pression. Les contenants peuvent exploser s'ils sont chauffés. Nocif ou mortel si inhalé ou avalé. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Risque d'être un danger à l'aspiration. Provoque une irritation cutanée. Risque de causer l'irritation de l'œil. Peut irriter les voies respiratoires. Des composants du produit peuvent endommager le système nerveux. La surexposition continue risque de causer des effets nocifs pour le foie et les reins. Risques d'anomalies congénitales possibles - contient une matière qui risque de causer des anomalies congénitales.

Contient une matière qui risque d'être nocive pour l'environnement.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Inhalation : Peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. En concentrations extrêmement élevées, le produit peut agir comme un asphyxiant et causer une respiration et un pouls plus rapide, la fatigue et l'inconscience.

Peau : Risque de causer une irritation de la peau de modérée à grave. Risque d'être absorbé par la peau. Si le produit est vaporisé directement sur la peau, on peut ressentir les symptômes d'engelures incluant l'engourdissement, une sensation de piqûre et des démangeaisons.

- Yeux** : Risque de causer l'irritation. Les symptômes incluant: Faible rougeur, pleurs et sensation de piquûre. Vaporiser le produit directement dans les yeux peut causer la congélation et peut causer des lésions oculaires.
- Ingestion** : Risque de causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. Le produit peut présenter un risque d'aspiration, en cas d'ingestion de grandes quantités et causer des lésions pulmonaires mettant en danger la vie de la victime.

Effets nocifs chroniques éventuels

- : Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose. Les rapports ont associé la surexposition professionnelle continue ou à répétition à divers solvants organiques ayant comme conséquence des lésions aux organes internes, au cerveau et au système nerveux. La surexposition continue risque de causer des effets nocifs pour le foie et les reins.

Statut de cancérigène : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants : Tératogène potentiel. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement

- : Contient une matière qui risque d'être nocive pour l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Toluène	108-88-3	30,00 – 60,00
Heptane normal	142-82-5	10,00 – 30,00
Isobutane	75-28-5	10,00 – 30,00
Propane	74-98-6	7,00 – 13,00
Distillat de pétrole, fraction naphthénique légère, hydrotraitée	64742-53-6	1,00 – 5,00

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Faire appel à une assistance médicale.
- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Faire appel à une assistance médicale.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Ingestion** : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique. Ce produit est un dépresseur du SNC. Risque d'être un danger à l'aspiration.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : Aérosol inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. Les vapeurs peuvent se déplacer vers les sources d'allumage et produire un retour de flamme. Les contenants fermés sous pression risquent d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps. Le produit risque de flotter et de s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau.

Propriétés comburantes : Aucun prévu.

Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Risque d'être sensible aux décharges électrostatiques. Aérosols sensibles aux chocs. Contenu sous pression.

Moyen d'extinction approprié : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Protéger le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; oxydes d'azote; Oxydes de soufre; Composés du phosphore; Aldéhydes; Hydrocarbures polycycliques aromatiques; Autres composés organiques non identifiés.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Toutes les personnes qui traitent avec le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Nettoyage des déversements

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement antiéclaboussures durant le processus de nettoyage.

Matières interdites

- : Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manutention sécuritaire** : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Lors de la manipulation, mettre à la terre tous les équipements. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas percer ou incinérer. Laver soigneusement après manipulation. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Exigences en matière d'entreposage

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

Substances incompatibles

- : Oxydants; Acides; Composés halogénés; Bases; Agents réducteurs.

Matériaux d'emballage spéciaux

- : Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites d'exposition**

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Toluène	20 ppm	P/D	200 ppm	300 ppm (Plafond)
Heptane normal	400 ppm	500 ppm	500 ppm (2000 mg/m ³)	P/D
Isobutane	1000 ppm (comme 'Butane, tous les isomères')	P/D	P/D	P/D
Propane	P/D	P/D	1000 ppm (1800 mg/m ³)	P/D
Distillat de pétrole, fraction naphthénique légère, hydrotraitée	5 mg/m ³ (comme bruite d'huile minérale) (inhalable)	P/D	5 mg/m ³ (comme bruite d'huile minérale)	P/D

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Protection respiratoire

: Si la limite d'exposition TLV est dépassée, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

: Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

Protection des yeux/du visage

: Des lunettes à coques anti-éclaboussures sont recommandées.

Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: Aérosol liquide.	Apparence	: Liquide gris
Odeur	: Odeur d'hydrocarbure.	Seuil olfactif	: P/D
pH	: P/D		
Point d'ébullition	: 111°C	Densité relative	: 0,83 - 0,87
Point de fusion/de gel	: P/D	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	: 241 - 310 kPa	Solubilité dans l'eau	: Négligeable
Densité de vapeur (Air = 1)	: > 1	Taux d'évaporation (acétate n-butyle = 1)	: > 1
Composés organiques volatils (COV)	: P/D	Matières volatiles (% en poids)	: P/D
Point d'éclair	: 4°C (concentré)	Température d'auto-inflammation	: 480°C
Point d'éclair, méthode	: Coupelle fermée, Tag	Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)	: 7,7
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)	: 1	Retour de flamme observé	: P/D
Distance de projection de la flamme	: > 45 cm	Viscosité	: P/D
Pression absolue du contenant	: P/D		
Renseignement générique	: Aucun renseignements supplémentaires.		

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité/Réactivité	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation dangereuse	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	: Éviter la chaleur et les flammes nues. Températures extrêmes et lumière du soleil directe. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
Substances à éviter et incompatibilité	: Oxydants; Acides; Composés halogénés; Bases; Agents réducteurs.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Organes cibles : Yeux, peau, système digestif, système respiratoire, système sanguin. Reins. Foie.

Voies d'exposition : *Inhalation*: OUI *Absorption cutanée*: OUI *Peau & Yeux*: OUI *Ingestion*: OUI

Propriétés irritantes du produit

: Irritant modéré à grave pour la peau. Risque de causer l'irritation de l'oeil.

Données toxicologiques : Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Composants</u>	CL₅₀ (4hr) <u>inh. rat</u>	DL₅₀	
		<u>(Orale, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Toluène	7585 ppm (28,1 mg/L) (vapeur)	5580 mg/kg	12 125 mg/kg
Heptane normal	25 000 ppm (102,5 mg/L) (vapeur)	> 15 000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Isobutane	368 000 ppm (souris)	S/O (gaz)	S/O (gaz)
Propane	P/D	S/O (gaz)	S/O (gaz)
Distillat de pétrole, fraction naphthénique légère, hydrotraitée	≥ 2,18 mg/L (brouillard)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg

Statut de cancérigène : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérigènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction : N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.

Téragénicité : Contient du toluène. Le toluène peut causer des effets fetotoxiques à des dose qui ne sont pas toxiques pour la mère, selon des données animales.

Mutagénicité : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Épidémiologie : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Sensibilisation à la matière : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Substances synergiques : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Autres dangers importants : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Maladies aggravées par une surexposition

: L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes. Troubles rénaux.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas été entièrement analysés. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Ce produit contient les substances suivantes qui peuvent également être dangereuses pour l'environnement : Heptane.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	Toxicité pour les poissons		
		CL₅₀ / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Toluène	108-88-3	5,4 mg/L (saumon rose)	1,4 - 4 mg/L	Aucun(e).
Heptane normal	142-82-5	5,738 mg/L (truite arc-en-ciel)	1,284 mg/L/28 jours (truite arc-en-ciel)	Aucun(e).
Isobutane	75-28-5	S/O	S/O	S/O
Propane	74-98-6	S/O	S/O	S/O
Distillat de pétrole, fraction naphthénique légère, hydrotraitée	64742-53-6	> 100 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les daphnias</u>		
		<u>CE50 / 48h</u>	<u>NOEL / 21 jours</u>	<u>Facteur M</u>
Toluène	108-88-3	3,78 mg/L (daphnie magna)	0,53 - 1 mg/L	Aucun(e).
Heptane normal	142-82-5	0,2 mg/L Chaetogammarus marinus (puce de l'eau)	0,06 - 0,23 mg/L	1
Isobutane	75-28-5	S/O	S/O	S/O
Propane	74-98-6	S/O	S/O	S/O
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	64742-53-6	> 10 000 mg/L (daphnie magna)	10 mg/L (NOEL)	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les algues</u>		
		<u>EC50 / 96h or 72h</u>	<u>NOEC / 96h or 72h</u>	<u>Facteur M</u>
Toluène	108-88-3	P/D	10 mg/L/72hr (algues vertes)	Aucun(e).
Heptane normal	142-82-5	4,338 mg/L/72hr (algues vertes)	0,97 mg/L/72hr	Aucun(e).
Isobutane	75-28-5	S/O	S/O	S/O
Propane	74-98-6	S/O	S/O	S/O
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	64742-53-6	P/D	> 100 mg/L/72hr (NOEL)	Aucun(e).

Mobilité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Persistance

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée.
Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Toluène; Heptane normal.

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Toluène (CAS 108-88-3)	2,65	90
Heptane normal (CAS 142-82-5)	4,66	2000
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée (CAS 64742-53-6)	3,9 - 6 (calculé)	P/D

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.


SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Manipulation en vue de l'élimination**

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Ne pas perforer ou incinérer les contenants.

Méthodes d'élimination

: Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1950	AÉROSOLS	2.1	Aucun(e)	
Canada (TMD) Renseignements supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption.				

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Étiquetage:**

Danger. Aérosol inflammable. Contenu sous pression. Nocif ou mortel si inhalé ou avalé. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Risque d'être un danger à l'aspiration. Provoque une irritation cutanée. Risque de causer l'irritation de l'oeil. Peut irriter les voies respiratoires. Des composants du produit peuvent endommager le système nerveux. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner des effets néfastes au niveau des reins. Risques d'anomalies congénitales possibles - contient une matière qui risque de causer des anomalies congénitales.

Précautions: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Lors de la manipulation, mettre à la terre tous les équipements. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas perforer ou incinérer les contenants. Laver soigneusement après manipulation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de toute source de chaleur, d'étincelles et de la lumière.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact cutané, laver avec du savon et de l'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. Si ingéré, ne pas faire vomir. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS


Légende :

- ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CAS: Chemical Abstract Services
- SNC: Système nerveux central
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- Inh: Inhalation
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- MSHA: Mine Safety and Health Administration
- S/O: Sans objet
- P/D: Pas disponible
- NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health

NOEC: Concentration sans effet observé
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.
 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.
 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

<p><u>Préparée pour :</u> Radiator Specialty Co. of Canada 1711 Aimco Blvd. Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><u>Préparée par :</u> ICC Centre de Conformité Inc. http://www.thecompliancescenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 07/13/2007

Date de révision (mm/jj/aaaa)

: 06/17/2016

No de révision

: 4

Informations de révision

- : sections de la FDS mises-à-jour:
 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES;
 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

FIN DU DOCUMENT